

La limite nord du gascon

L'enquête que M. l'abbé Lalanne a faite dans le Libournais et sur ses confins, l'été dernier, pour l'Atlas linguistique gascon, a permis à l'auteur de préciser ses conceptions sur les limites dialectales et la notion de dialectes. Il les développe dans l'article suivant avec une documentation nouvelle et la méthode de statistique et de pourcentage qu'il a créée.

Signalons à cette occasion que dans l'Atlas gascon, et ceux qui suivront, les points de l'Atlas Gilliéron-Edmont (ALF), qui seront tous repris, conservent leurs numéros ; ceux qui sont ajoutés sont désignés par le numéro du point le plus voisin, suivi d'une indication d'orientation : 634 NO est le point situé au nord-ouest de 634 (1). — A. D.

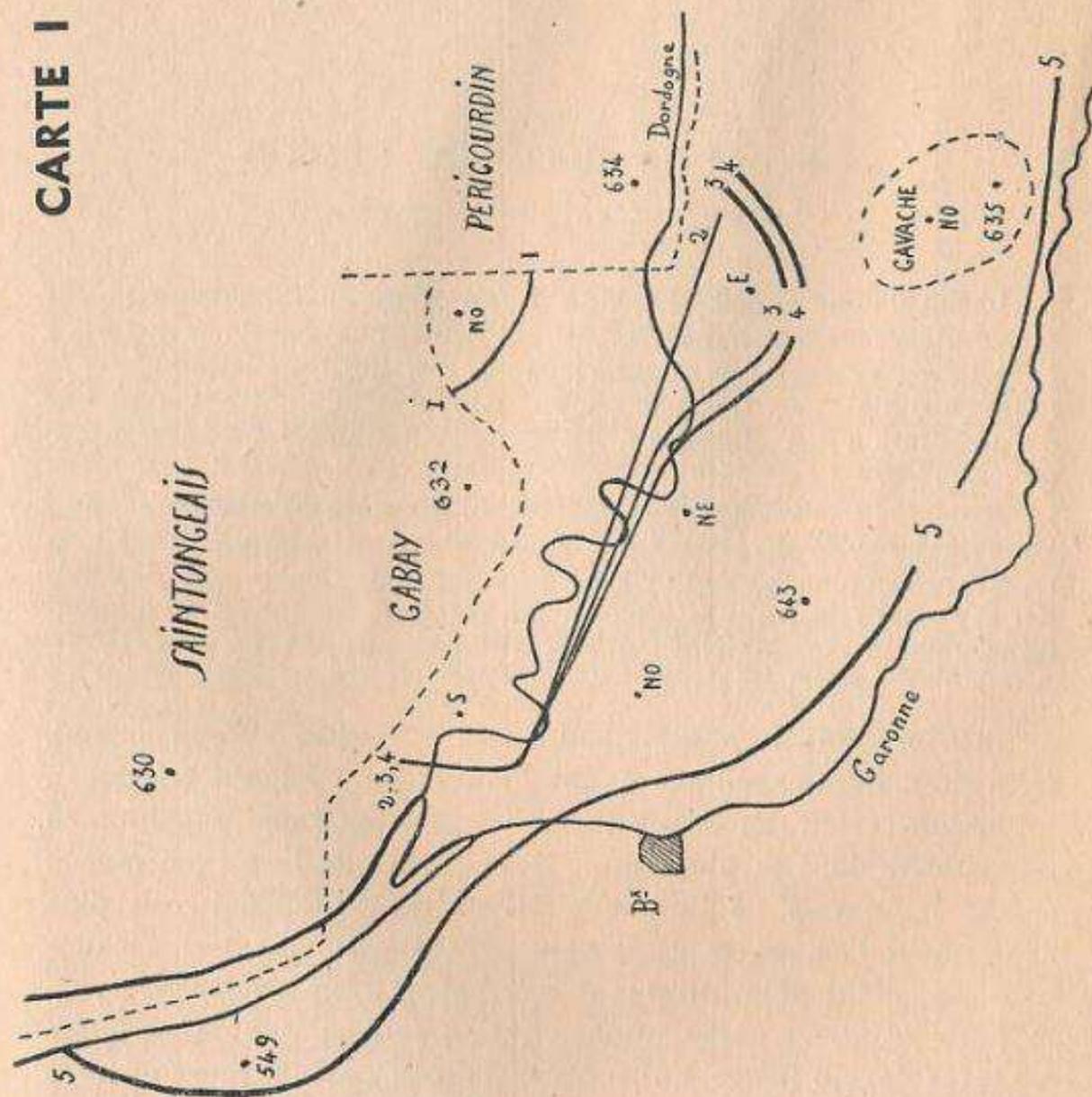
Sur un front de plus de 100 km., du Verdon à Puynormand, (634 NO), dernier village avant l'entrée en Périgord (Carte I), le gascon se heurte, brusquement et presque sans transition, à un dialecte dont la phonétique diffère plus de la sienne que la sienne ne diffère de l'espagnol. C'est le saintongeais, ou plus exactement l'aspect marginal du saintongeais, que les méridionaux appellent péjorativement le « *gabay* » ou « *gabache* ».

Cette frontière passe aujourd'hui au sud du Verdon, se glisse entre les îles du fleuve, qui sont en majorité gabay, reprend terre au sud de Blaye, à Villeneuve. Puis elle se maintient au-dessus de la rive nord de la Dordogne, sur une ligne ouest-est, à peu près parallèle au fleuve. Elle passe au-dessus des villages suivants : Gauriac, Coms, Samonac, Saint-Gervais, Saint-Antoine, Salignac, Vérac, Villegouge, Saillans, Pomerol, Néac, Montagne, Lussac, Petit-Palais, et Puynormand.

Une difficulté s'était présentée pour tracer cette ligne de démarcation : les deux parlers se meurent, et beaucoup plus rapidement sur le front que dans les deux arrière-pays, comme si le français officiel avait été le bénéficiaire de la bataille de frontières livrée par les deux dialectes. On trouve déjà des vil-

(1) Ce mode d'indication très parlant nous a été suggéré par M. Lalanne.

CARTE I



POINTS D'ENQUÊTE

- | | |
|------|------------------------|
| 630 | Saint-Savin |
| — S | Saint-André-de-C. |
| 632 | Abzac |
| 634 | Vélignes |
| — NO | Puynormand |
| 635 | Saint-Vivien (Andraut) |
| — NO | Saint-Ferme |
| 643 | La Sauve (Targon) |
| — NO | Beychac |
| — NE | Grézillac |
| — E | Blasimon |

LIMITES D'AIRES

- | | |
|---|-------------------------------|
| 1 | « v » de <i>va</i> ke |
| 2 | pronom sujet |
| 3 | « l » > « l » : <i>védele</i> |
| 4 | « f » de <i>får</i> ke |
| 5 | perte de « s » du pluriel |

lages où personne ne parle plus ni le saintongeais ni le gascon. Ces chapelets de plaques vides forment sur la frontière comme une pelade dialectale qui pourrait décourager l'explorateur. Mais les frontaliers, même quand le dialecte a disparu complètement, n'hésitent pas pour autant à tracer la limite. En effet, les deux substrats phonétiques sont si divergents, leur force souterraine, gasconisante ou gabaïsante, reste si efficace, qu'au deuxième ou au troisième mot de français, le sujet est classé comme frère ou comme étranger (à moins qu'il n'ait passé treize ans à Paris, comme mon garagiste de Saint-Denis-de-Pile). La ligne de démarcation sépare donc aujourd'hui, non pas toujours deux dialectes réels et vivants, mais deux substrats dialectaux aussi opposés qu'on peut l'être. En de nombreux endroits cependant, j'ai rencontré des vieillards autochtones parlant encore gascon qui balisaient la frontière d'oc.

Mais quelle est la nature et l'ampleur de la faille que nous avons devant nous?

Traduisons cette simple phrase de la vie quotidienne :

« Je vais donner de l'eau au cheval. »

Gascon : *kə bau baʎa aigə u ʃibau.*

Saintongeais : *j'alo balé də l'èva o h'vo.*

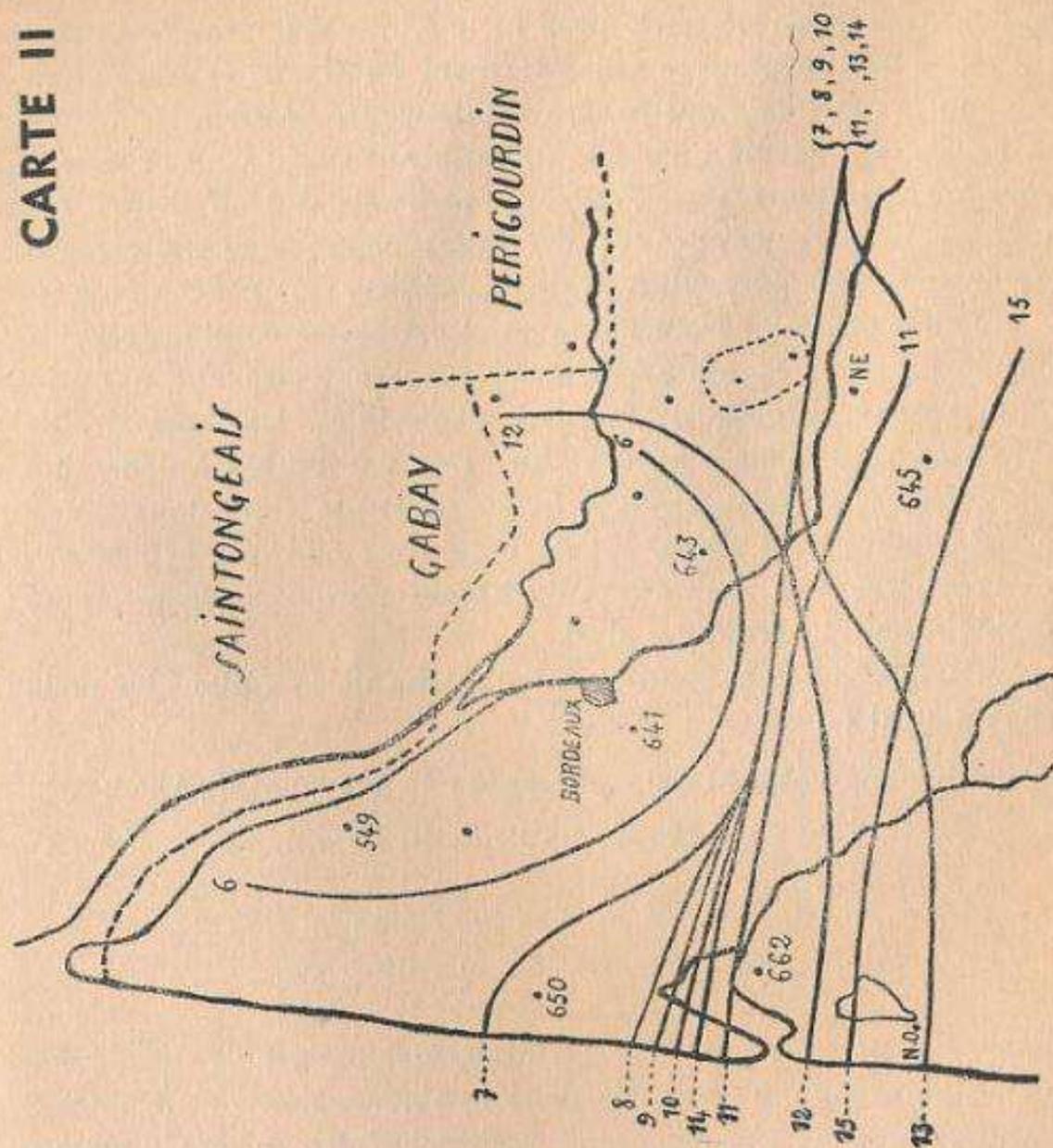
Les lexiques ne sont pas si différents, mais entre les deux phonétiques, comme entre les deux syntaxes, s'ouvre un abîme. Ailleurs, on peut s'appliquer à rechercher les quatre ou cinq habitudes phonétiques qui différencieront tant bien que mal deux dialectes jumeaux; ici, ce sont des centaines de lois qui se contredisent; on perdrait son temps à les énumérer. C'est tout le Midi qui s'oppose en bloc à tout le Nord, avec une intransigeance dont sans doute il est difficile de trouver ailleurs l'équivalent.

Encore faut-il observer que le gascon n'arrive pas sur le front défensif Gironde-Dordogne avec toutes ses caractéristiques méridionales.

A l'extrême pointe est, (634 N.-E.), Puynormand emprunte le « v » de *vədèl* à ses deux voisins immédiats, le gabay et le périgourdin (Courbe N° 1).

* f » de *furkə* descend jusqu'à Blasimon (643 E.), à 30 km.

CARTE II



LIMITES D'AIRES

- 6 perte de l'aspiration : *pr-ha*
 7 emploi du partitif
 8 « -nd- » : *prénda*
 9 « a- » : *aroda*
 10 « lar » leur
 11 réduction de « w » : *nwèit/nè-*
 12 « -rt » final : *mart, jart*
 13 « n » intervoc. : *harina*
 14 « n » vélaire
 15 déclaratif gascon : *ké*

plus au sud (N° 3). — On entend encore en ce point « í » pour « r (< -ll-) » : *vədèlə*, *akélə* (N° 4).

A l'intérieur de la courbe N° 6, « h » aspiré (< f) est devenu muet et continue à le devenir : *urkə*.

« s » final pluriel a disparu du nord de la Garonne (N° 5).

Jusqu'au parallèle Arcachon-La Réole, on entend encore « d » de *héndə* (N° 8); et « t » de *murt*, *jart* (N° 12).

Et c'est encore aux environs de ce parallèle que vient mourir la vague de nasalisation française « pā », qui se heurte ici à la vélarisation en syllabe ouverte :

« *pañ* » (< pane), et à la dentalisation en syllabe fermée;

« *hun* » (< fonte) (N° 14).

A la même hauteur se trouvent bloqués :

le gasconisme « ar- » de *arodə*.

le déclaratif gascon « *kə* » (N° 15).

« w » en diphtongue : *nwèit/nèit* ; *guarda/garda* (N° 11).

Encore plus bas, jusqu'à 100 km. au-dessous de la frontière nord, s'avance « n » intervocalique de « *harinə* » (N° 13).

A des profondeurs variables ont pénétré, ou se sont maintenus :

les pronoms-sujets (N° 2).

les partitifs (N° 7).

le pronom-adjectif « *lu(r)* » < *illorum* (N° 10).

Ces 15 phénomènes de francisation (la liste n'est pas exhaustive) créent une zone « prégabay » ou « préoïlique », d'un gasconisme atténué et moins agressif qu'il pourrait l'être.

Malgré ces concessions, le choc reste très brutal entre les deux dialectes, ou mieux, entre les deux langues d'oc et d'oïl; choc qui se produit ici beaucoup plus bas qu'ailleurs, et presque sans transition; alors que plus au nord, à la hauteur du Massif Central, il existe entre les deux langues des régions de transition et de transaction dont le parler a pu être élevé à la dignité de dialecte propre.

Devant cette cassure anormale, nous sommes amenés à la distinction des deux failles, la faille naturelle et la faille accidentelle. Quand le gascon et le languedocien évoluent côte à côte, dans des conditions assez semblables, quoique avec des orientations politiques ou des substrats un peu distincts, leurs marges présentent une faille insignifiante de quelques 5 à 15 %

de divergence, en lexique comme en phonétique; c'est la *faille naturelle*. Mais si l'on amène au contact, par décret, sur la crête des Pyrénées, un parler né à 400 km. sur les plateaux de la Castille, et un autre qui a évolué à 800 km., dans l'Île-de-France, la faille de ces strates rapportées ne peut être que monstrueuse; elle n'est pas dans l'ordre de la nature, elle est *artificielle*, ou historique. Rien d'étonnant dès lors que deux langues nées à 1.200 km. l'une de l'autre s'opposent par chacun de leurs éléments.

Le cas du gascon et du saintongeais doit se rapprocher de celui-ci. Sans doute le gascon est à sa place naturelle; sur la rive nord de la Dordogne, il est chez lui depuis toujours, et il se continuait vraisemblablement vers le nord — mais jusqu'où? — par une phonétique progressivement variée qui le raccordait insensiblement et sans trop de heurt, comme ailleurs, à la phonétique d'oïl. Mais la phonétique du bassin de la Loire semble s'être rabattue, par un phénomène de *charriage* bien connu en géologie, et continue de se rabattre, jusqu'au bassin de la Gironde-Dordogne, en recouvrant l'ancienne phonétique intermédiaire. De là cette étonnante cassure dialectale antinaturelle où nous nous sommes heurtés.

Cette faille de charriage s'explique fort bien, sinon par un transfert de population massif, localisé dans le temps et dans l'espace, que l'histoire ne mentionne pas, du moins par un glissement diffus et continu, détectable dans le passé et qui se prolonge encore.

Déjà l'absence inattendue de transition entre oc et oïl, et la position anormalement méridionale de l'avant-garde oïl au fond d'une poche, donnaient *a priori* une base raisonnable à l'hypothèse d'une invasion nordique, et d'un recul du gascon, mais bien des faits positifs viennent la renforcer.

En plein territoire gabay, des villages s'appellent : Bouscade, Lapouyade, Laruscade, Anglade, Saint-Martin-de-la-Causade, dont la phonétique, et souvent les radicaux, dénoncent l'appartenance gasconne.

Je relève dans la carte d'Etat-Major au nord-est de Blaye les lieux-dits suivants : Canteranne (bien au nord de Chantalouette), Cantemerle, Peyreblanque, Cassagne, Bouhoun, Cazau-moron, Campet, Hauquelet, Lajaugue, Lahoussan, Hontanne (à

quelques centaines de mètres de Fonnouve (2). Le parler actuel a beau être d'oïl, le terroir, sur une profondeur à déterminer, était d'oc.

M. Nicolai, historien régionaliste, m'assure que bien au nord de la Gironde et de la Dordogne, on trouve dans les archives des notaires des actes anciens rédigés en gascon.

La Gavacherie de Monségur et Saint-Ferme, enclavée très au sud dans mon secteur gascon, est un témoin bien caractérisé et incontestable de cette poussée vers le sud. Elle a une valeur de moraine. Nous l'étudions plus loin.

Enfin le mot « gabay », donné par les Gascons aux antagonistes nordiques, nous garantit le point de vue de nos ancêtres : « gabay » ou « gabache », en français comme en espagnol, a la valeur primitive de « étranger », et, pour notre cas, d'envahisseur.

Cette marche d'une race et d'une langue vers la Dordogne et les pays fertiles de faible natalité n'est pas arrêtée, elle se complète maintenant par l'invasion des Périgourdiens, des Italiens, des Bretons, mais l'avance du saintongeais comme dialecte est à bout de souffle, pour beaucoup de motifs, mais aujourd'hui pour une raison psychologique nouvelle : le sentiment d'infériorité. Le gascon est une langue qui se sait nettement opposée au français national; il en tirerait plutôt vanité comme d'un signe d'originalité et d'indépendance, mais le saintongeais-gabay, au contraire, parce qu'il ressemble beaucoup à la langue commune, se demande s'il n'est pas — comme on le lui dit sans cesse — une déformation caricaturale du vrai français, au point que les usagers se cachent pour le parler, le renient devant les étrangers et vont jusqu'à feindre de l'ignorer quand l'enquêteur se présente. C'est le complexe d'infériorité dont souffrent et meurent la plupart des parlers d'oïl. Ainsi s'explique que le saintongeais ne prenne plus la place laissée vide par le gascon en recul; l'avance dialectale ne suit plus le rythme de l'avance ethnique, qui continue.

(2) Ce cas ne doit pas être unique. Dès lors, il y aurait peut-être lieu de distinguer les terrains à « *onomastique synchrone* » et les terrains à « *onomastique décalée* », c'est-à-dire où une anthroponymie plus récente est en surimpression sur une toponymie antérieure (il ne s'agit ici évidemment que des couches supérieures de l'onomastique romane, sans prétendre remonter plus haut). En supplément aux atlas linguistiques, une carte qui signalerait ces anomalies du terrain rendrait service aux historiens comme aux linguistes.

Les autres dialectes envahisseurs du gascon ne peuvent plus espérer créer des îlots, comme celui de La Gavacherie de Monsépur. Il est trop tard. Cependant on me cite des villages où, pendant les battages, les hommes se groupent par origine, les Bretons d'un côté, les Gascons de l'autre, chaque équipe travaillant en sa langue. Ce détail actuel nous aide à comprendre le passé : la tentative du breton ne peut qu'avorter, mais dans les mêmes conditions, le saintongeais a pu s'enraciner autrefois, quand le français ne le concurrençait pas encore.

LA GABACHERIE

A 40 km. au sud de Puynormand, baigné de tous côtés par la langue gasconne, flotte un îlot dialectal erratique de 15 km. sur 10, dont on appelle les habitants : les « Gabaches » ou les « Gavaches ». Il s'agit aujourd'hui d'une dizaine de communes enfermées dans l'ovale : Saint-Vivien — Neuffons — Landerrouet — Castelmoron — Caumont — Cazaugitat — (ouest de) Pellegrue — Dieulivol — Cours et Taillecavat. La capitale administrative est Monsépur qui, pour son compte, resta inexpugnable et maintint le gascon; la capitale ancienne et le centre dialectal serait plutôt la vieille abbaye de Saint-Ferme. — La région compte aujourd'hui de 6 à 7.000 habitants dont seulement quelques centaines d'usagers de la langue. « L'Almanach des Laboureurs » de 1778 parle de 40 paroisses et de 20.000 sujets.

La toponymie est en partie gasconne; même après les francisations on reconnaît au passage : Cazaugitat, Caumont, Taillecavat, Mesterrieux (il s'agit du Dropt)... Mais la patronymie est nordique : à côté de rares noms gascons, je relève à Saint-Ferme : Ferchaud, Chauffepied, Matignon, Grenouillet, Lachataigneraie, Penaud, Marteau, Soulard, Rocher... Un lieu-dit hors de l'ovale s'appelle « La Saintongère ».

La langue (v. les deux enquêtes pour le NALF de Saint-Vivien et de Saint-Ferme) est de la même famille que celle qu'emploient les Gabays du nord de la Dordogne. Mais, parlée en vase clos, serrée de très près sur le pourtour par le gascon, elle s'est *ocalisée* en partie, aussi bien dans son lexique que dans sa phonétique; et davantage sur le pourtour, à Saint-Vivien, que dans le centre, à Saint-Ferme. A titre d'exemple,

Saint-Vivien dit « aigə » et ne connaît qu'un « o » moyen, tandis que les vieillards de Saint-Ferme disent encore « évə » et distinguent « ó » de « ò ». Mais les deux ignorent le son de jota espagnole donné au nord de la Dordogne à « ch » et à « j » : « haráté », « mōhètə ». (V. plus loin les indices de divergence.)

Nous sommes évidemment en face d'un transfert de population. A-t-il commencé par être massif ? Aucun texte ancien ne signale l'événement. Mais des documents assez nombreux à partir du xv^e siècle dénoncent l'invasion progressive et continue de gens venus du Nord. Les principales agences d'immigration étaient alors les abbayes de Saint-Ferme et de Monségur, et en dehors de La Gabacherie actuelle, plus à l'ouest, les abbayes de La Sauve et de Blasimon, dont les abbés successifs firent appel à de la main-d'œuvre étrangère, cédant des 20, 100 et 300 journaux de terre à des Saintongeais, des Poitevins, des Vendéens et des Bretons. La tradition locale veut que l'immigration se soit produite après la guerre de Cent Ans et la peste de 1356 ; mais les textes montrent que le phénomène est plus continu et s'étale sur plusieurs siècles. (Cf. R. Boutruche, *Les courants de peuplement dans l'Entre-Deux-Mers*, 1935.)

Toujours est-il que le succès de la colonisation linguistique a été total, du moins autour de Saint-Ferme. Un de ses habitants de 90 ans et un autre de 63 ans m'assurent qu'il y a un demi-siècle, dans leur village, on n'entendait que le seul gabache, aussi bien sous le préau de l'école qu'à l'auberge, à l'exclusion du gascon et du français réservé à la classe et au sermon.

Aujourd'hui, seuls les grands-parents parlent encore le gabache entre eux ; les fils et les petits-fils n'utilisent plus que le français, même s'ils comprennent encore le dialecte et lui portent intérêt. Ainsi, à Saint-Vivien, il arriva que la grand-mère (64 ans), à la mémoire lente, tardait à retrouver le nom d'une bestiole ou d'une fleur rare : ver luisant ou primevère. Le mot était immédiatement soufflé, au grand étonnement de l'enquêtrice officielle, par la belle-fille (30 ans), qui n'avait jamais parlé le dialecte. Mais ce détail n'empêche pas la langue d'agoniser.

Je devais enquêter à Andraut, hameau de Monségur, où Edmont avait opéré (point 635), mais le hameau était presque désert, ou colonisé par des Italiens ; on trouvait encore dans

trois familles des survivants du gabache, mais qui ne remplissaient plus les conditions d'une enquête sérieuse. Je dus déplacer le point.

CONCLUSION

En résumé, la frontière nord du gascon semble être la dernière ligne de repli du parler d'oc, refoulé plus bas qu'ailleurs par une poussée du Nord, ethnique et dialectale, qui, évitant le Massif Central et ses contreforts limousin et périgourdin, utilisant le seuil facile du Poitou, a creusé une poche profonde le long de l'Océan, dans une région plus commode d'accès et plus attirante, précisément en quête d'une main-d'œuvre agricole plus abondante et peut-être plus laborieuse. Cette ligne s'appuie essentiellement sur la Gironde et sur la Dordogne, mais un commando de sauniers, franchissant l'estuaire, a établi une tête de pont au Verdon, des débarquements discrets ont été opérés dans les îles du fleuve, et un groupe puissant a été en quelque sorte parachuté sur les arrières du front à Monségur. Telle se présente l'invasion apparente.

Mais une infiltration invisible et subtile prolonge de 50 à 100 km. vers le sud la zone d'influence du saintongeais; je veux parler des phénomènes phonétiques ou syntaxiques d'inspiration nordique, signalés pp. 137-9, qui s'avancent dans l'arrière-pays comme des lames de fond successives, chacune s'étendant un peu plus loin que la précédente. On notera que les limites sud de ces aires de francisation ne forment pas des cercles ou fragments de cercle centrés sur Bordeaux (sauf 6 et 12, Carte II), mais qu'elles sont orientées ouest-est, sensiblement parallèles au front Gironde-Dordogne, qu'elles ignorent la capitale, à moins qu'elles ne la submergent, qu'elles sont donc indépendantes de la francisation générale du dernier demi-siècle. Dès lors il semble raisonnable de les interpréter en fonction de la même poussée nord-sud du dialecte d'oïl.

Ce glissement linguistique d'avant-garde aura pu être porté lui aussi par le même glissement ethnique, mais trop faible et trop dilué pour créer des îlots compacts et durables comme celui de La Gabacherie. Ainsi les abbayes de La Sauve (643) et de Blasimon (643 E.) ont eu recours elles aussi à l'immigration saintongeaise, et pourtant elles ne s'entourent pas — ou

ne s'entourent plus — d'une gabacherie correspondante. Ici le dialecte importé n'a pu faire prise, comme il l'a fait à l'Est; les noyaux oïliques, sans doute constitués çà et là, étant trop peu étendus, ont été résorbés successivement par le gascon; mais certains éléments dialectaux de francisation se seront introduits, ou auront été spécialement favorisés par cet apport ethnique. Ainsi le Nord, qui avait amené son dialecte jusqu'à 200 km. des Pyrénées, a poussé, par le prégabay ou préoïl libournais, son influence phonétique jusqu'à 100 km. de l'embouchure de l'Adour.

*
**

L'analyse des frontières dialectales

Les oppositions des dialectes que nous avons eu à confronter jusqu'ici ont été exprimées en des termes du langage courant, c'est-à-dire assez imprécis et par conséquent discutables. On peut désirer un système approprié d'unités de mesure plus rigoureuses, qui permettraient une traduction quantitative et chiffrée des mêmes phénomènes. Au lieu de dire : « il fait très chaud », ce qui n'est peut-être pas l'avis de tout le monde, on peut dire : « il fait 25 à l'ombre ». C'est moins compromettant, et chacun est obligé d'en convenir.

Essayons de définir de telles unités.

COEFFICIENT D'OPPOSITIONS LEXICALES

Prenons, à la suite et sans choix, 250 objets et une vingtaine d'actions, communs aux deux questionnaires de l'ALF et du NALF, qui ont servi ailleurs à mon étude sur la « Coupe dialectale Biarritz-Nice », appartenant tous au vocabulaire courant du paysan; et confrontons leurs doubles désignations, par exemple en français et en espagnol.

abeille	ajonc	ânesse	arbre	argent	aire	balai
abeja	aulaga	burra	arbol	plata	era	escoba
aiguille	berceau	ail	chambre		
aguja	cuna	ajo	camara		

Compte non tenu des modifications phonétiques, certains objets adoptent la même désignation dans les deux langues : *abeille, arbre...* ; d'autres s'opposent foncièrement par leur radical : *balai, berceau...* Dans la liste adoptée, 45 % des désignations s'opposeraient, pour 55 % qui correspondent. Retenons ce *coefficient d'opposition*, qui sépare le français d'une langue nationale sœur. Il peut être pris comme point de repère (un peu comme le 100 de l'eau bouillante) pour la comparaison ultérieure de nos dialectes et sous-dialectes provinciaux, que nous verrons s'opposer par des pourcentages de 5 à 30 %.

Une objection majeure se présente aussitôt à l'esprit : le choix des mots, base de la statistique, a été arbitraire, comme tout échantillonnage ; une autre liste aurait donné un pourcentage différent. — Assurément ; mais tout d'abord, pas aussi différent qu'on pourrait le croire. Et puis, que nous importe ? Ce n'est pas pour l'instant la valeur absolue du pourcentage qui nous intéresse ; elle ne serait atteinte que par l'épuisement des deux dictionnaires. Mais comme nous ne voulons que comparer des objets sans en mesurer aucun pour lui-même, la même liste appliquée partout donnera des pourcentages relativement impeccables. Le mètre le plus arbitraire, fût-il basé sur le méridien de la lune et, de surcroît, mal calculé, nous rendrait exactement les mêmes services que le mètre actuel.

On peut objecter que la base de la statistique est trop étroite. Mais si l'on reste dans la langue populaire, et si l'on compare les doubles désignations de 1.000 objets, on modifie à peine le coefficient déjà obtenu avec la première centaine. Dans ces cas, la loi des grands nombres produit très vite son plein effet.

Mais qu'opposerons-nous ? Dialecte à dialecte, comme on le fait communément ; gascon à saintongeais, par exemple ? C'est bien risqué et peu scientifique, parce que les deux termes de la comparaison sont des entités abstraites qui ne correspondent à aucune réalité saisissable. En effet, de quel gascon et de quel saintongeais s'agit-il, parmi les innombrables variétés de ces dialectes ? — Opposerons-nous alors plus modestement le gabay à son proche voisin, le libournais ? Ce serait déjà mieux, mais combien imprécis encore ! Une seule opération est rigoureusement scientifique : opposer deux points d'enquête donnés. Dans ce cas seulement les deux objets à comparer sont strictement définis ; deux interlocuteurs, chose rare, parleront du même

objet et chacun saura de quoi il parle. En fait, le plus souvent nous comparerons ici les lexiques ALF ou NALF de deux points d'enquête contigus, situés de part et d'autre de la frontière dialectale étudiée.

Dernière précision et dernier scrupule. Les points d'enquête antagonistes étudiés se trouvent à des distances variables. Or, la distance est le facteur essentiel pour la multiplication des variantes lexicales. Par une règle de trois simple, nous ramènerons donc tous les interpoints à une commune distance théorique de 20 km. Nous appelons « coefficient rectifié » le chiffre ainsi obtenu.

Sur ces données, nous établissons les coefficients d'oppositions lexicales suivants (Carte III) :

pour mention	: français-espagnol	45 %	
gascon/gabay	: St-André/St-Savin	24 %	} moy. 22 %
	Grézillac/Abzac	20 %	
gascon/gabache	: Blasimon/St-Vivien	16 %	
gascon/périgourdin	: Blasimon/Vélines	19 %	
gascon/gascon	: Targon/St-André	13 %	
	Targon/Blasimon	14 %	
	Targon/Grézillac	20 %	
			après une rectification suspecte

Le commentaire de ces pourcentages est donné plus loin (p. 151).

INDICE DE DIVERGENCE PHONÉTIQUE

Les meilleures caractéristiques des dialectes, nous allons le voir et le chiffrer, se trouvent, non dans leur lexique, mais dans leurs habitudes phonétiques propres (nous négligeons ici la morphologie et la syntaxe, pour lesquelles le NALF comme l'ALF nous donnent une base trop étroite). Et la méthode traditionnelle de les distinguer consiste à énumérer les lois qui les opposent.

Cette méthode s'impose, et elle est irremplaçable. Mais on peut la compléter et la doubler, d'autant plus qu'elle ne va pas sans quelque difficulté. Ainsi il arrive qu'un dialecte diverge

d'avec lui-même par plus de lois qu'il ne diverge d'avec le parler traditionnel qu'on lui oppose. — A quoi l'on répond que le nombre des lois est moins à considérer que leur importance.

— Mais qu'est-ce que l'importance d'une loi, et qui l'appréciera ?

1° — Il est des limites d'aires qui encerclent à peine quelques centaines de kilomètres carrés ($a_l > a_y$), d'autres qui traversent toute la France ($k > \xi : k\grave{a}l\grave{a}/s\grave{a}l\acute{e}$). Il s'agit ici de l'importance *géométrique* de la ligne ou de la surface.

2° — Certaines mutations phonétiques n'affectent encore que six mots du NALF ($z > j : s\grave{a}riza/s\grave{a}rij\grave{a}$...), tandis que d'autres ($\acute{e} > \text{œ} : h\acute{e}mn\grave{a}/h\text{œ}mn\grave{a}$) décolorent le quinzième du vocalisme tonique du « parler noir ». Ici, c'est l'importance *arithmétique*, la fréquence numérique du phénomène.

3° — Certains faits (finales en $-a, -o, -u, -\grave{a}$) sont presque indiscernables pour l'enquêteur, parfois même pour les membres d'une même famille, tandis que d'autres, même rares, comme certains chuintements ($truy\grave{a}/truj\grave{a}$), font scandale, provoquent la risée des voisins et gênent l'intercompréhension plus que tout autre élément. C'est la puissance de brouillage et l'*agressivité phonale*.

4° — Et comment le dialectologue ne tiendrait-il pas compte de l'antiquité et de la pérennité d'un phénomène, opposées à la modernité fugitive d'un autre ?

De laquelle de ces importances voulait-on parler ? On n'y avait peut-être pas bien songé. Et après coup, on dira : « Des quatre ».

On notera que, si le dialectologue était porté à se baser surtout sur la fréquence du fait (qu'il oublie d'ailleurs de dénombrer), le peuple, au contraire, quand il fabrique des barrières dialectales, se prévaut de l'*agressivité phonale* et de la cocasserie de quelques détails insignifiants. Pour moi enfant, les Béarnais, mes voisins immédiats, étaient des gens qui nasillaient grotesquement certains « n », prononçaient « s » final de la négation « pas », et employaient la formule ineffable de politesse : « Veuillez vous asseoir » : « *Plégats la kam\grave{a}*. »

Il reste que l'appréciation de « l'importance combinée » ou globale d'une loi est, en grande partie, subjective — qu'il est infiniment rare qu'une aire recouvre, même à peu près, tout un territoire dialectal envisagé — encore plus rare que le phénomène antagoniste recouvre le dialecte d'en face auquel on

prétend s'opposer — que l'énumération des oppositions est difficilement exhaustive. — Et enfin, combien faudra-t-il de ces limites d'aires pour faire une barrière dialectale ? Autant de facteurs d'imprécision et d'arbitraire dans la définition et la délimitation des dialectes.

A titre de complément ou de confirmation, et sans autre prétention, posons les problèmes avec d'autres données. Ne disons plus pour l'instant : « Tel dialecte s'oppose à son voisin par telles habitudes phonétiques », mais, avec moins d'ambition et plus de rigueur : « Tel point d'enquête s'oppose à tel autre par une divergence phonétique globale de 20, de 30 % ». C'est un autre aspect, qui mettra en évidence d'autres faits.

Pour cela, reprenons la liste franco-espagnole de la page 145, et négligeant cette fois les mots qui s'opposent foncièrement par leur racine : « berceau/cuna », ne retenons au contraire que ceux de même origine : « arbre/árbol », pour dénombrer exactement les éléments phonétiques par lesquels ils divergent partiellement aujourd'hui ($x = \text{jota}$).

<i>arbra</i>	a !	<i>abèla</i>	<i>èra</i>	<i>équièa</i>	<i>šambre</i>	} 16 dissonances
<i>arbol</i>	a xo	<i>abéxa</i>	<i>éra</i>	<i>aguaxa</i>	<i>kamara</i>	

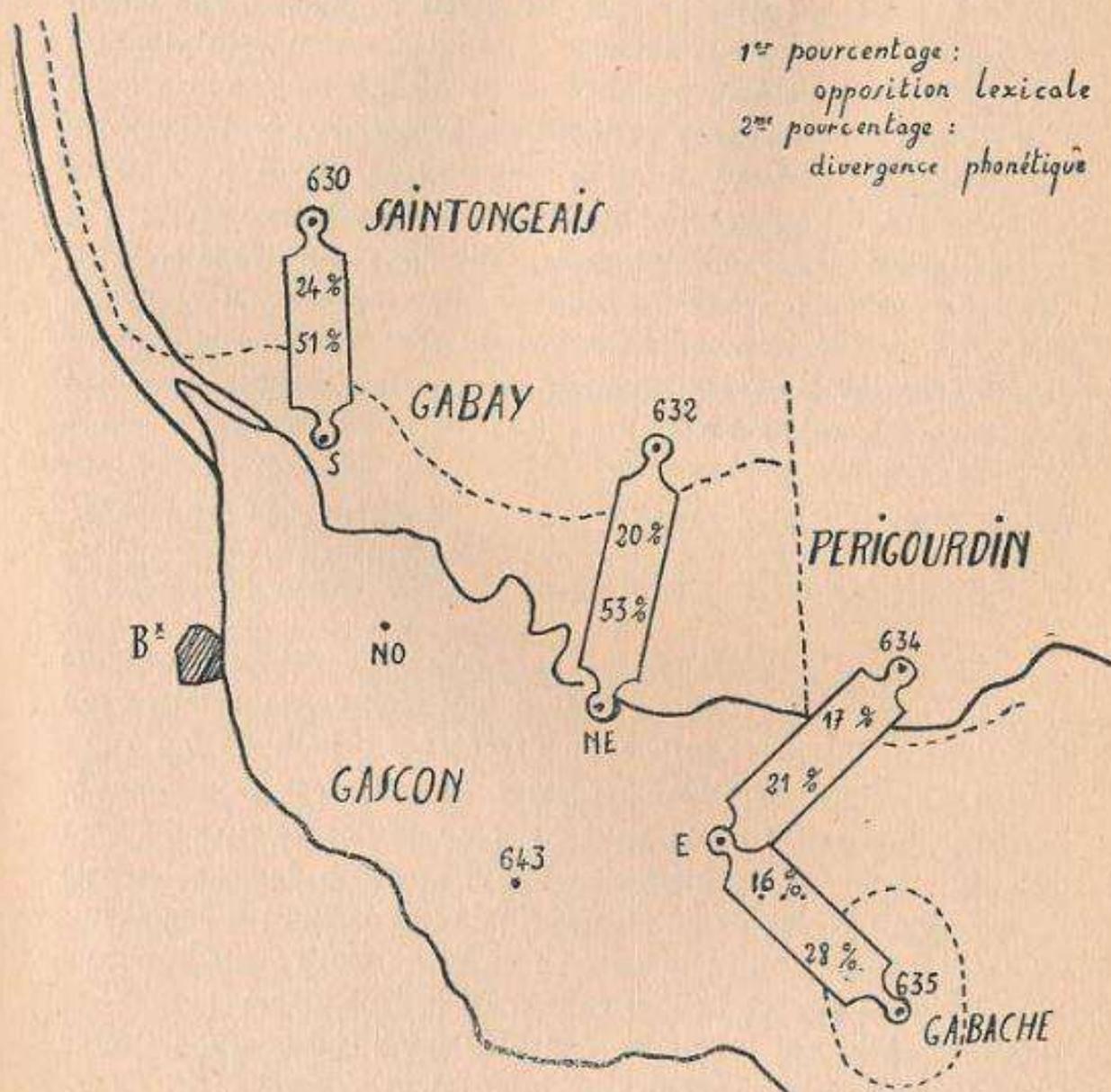
En prolongeant suffisamment la statistique jusqu'à ce que toutes les lois aient pu agir avec leur fréquence relative, on aboutirait à un pourcentage de divergence voisin de 55 %.

On objectera aussitôt que cette méthode est trop grossièrement quantitative et ne tient pas compte des valeurs diverses de chacune de ces oppositions : une divergence dans la tonique devant compter double, et l'atone finale ne méritant qu'un demi-point. Un lourd chuintement ne saurait se mettre sur le même pied qu'une discrète sonorisation. Très juste. La statistique établie d'après ces nouvelles considérations indiquera, outre la fréquence des oppositions, leur force et leur agressivité.

L'indice ci-dessus, ainsi rectifié, se placerait alors aux environs de 51 % au lieu de 55 %.

Et nous voilà en possession d'un instrument d'analyse supplémentaire, d'un discriminant chiffrable, valable pour tout le monde, susceptible, si l'on en use avec discernement, de rendre quelques services de défrichage initial.

CARTE III



Voici, déterminés par le procédé ci-dessus, les *indices de divergence phonétique* du gascon opposé à ses voisins (Carte III) :

gascon/gabay	: St-André/St-Savin	51 %	} moy. 52 %.
	Grézillac/Abzac	53 %	
gascon/gabache	: Blasimon/St-Vivien	28 %	
gascon/périgourdin	: Blasimon/Vélines	26 %	
gascon/gascon	: Targon/Blasimon	6 %	
	(pour mention)		
français/espagnol		51 %	
français/gascon (gasc. moyen landais)		61 %	
espagnol/gascon		40 %	

Ce tableau et celui de la page 147, bien qu'incomplets et provisoires, appellent un premier commentaire.

1° Les pourcentages lexicaux relevés page 147 fournissaient déjà une indication. Si nous opposons entre eux le point (Targon)-La Sauve (643) et les autres points libournais environnants, Saint-André, Grézillac, Blasimon, nous trouvons des pourcentages *intradialectaux* de 15, 14 (20), moins inférieurs qu'on ne s'y attendait aux pourcentages *interdialectaux*, qui s'échelonnent de 19 à 24 % seulement. Il ne faut donc pas compter sur le lexique pour démontrer avec évidence l'homogénéité interne d'un dialecte, ou l'hétérogénéité de deux dialectes voisins, fussent-ils aussi radicalement opposés que le gascon/saintongeais. — Mais les divergences phonétiques se situent sur une échelle beaucoup plus étendue (de 6 à 60 %); d'où, chez nous du moins, la constatation : les dialectes s'opposent trois fois plus par leur phonétique que par leur lexique.

2° La divergence phonétique gascon/saintongeais (52 %) dépasse singulièrement la divergence qui sépare deux dialectes frères, par ex. gascon/périgourdin (26 %). Elle est plutôt de l'ordre de divergence de deux langues nationales, français/espagnol, qui n'est que de 55 %. Ce qui confirme le fait d'un charriage brutal et parti d'assez loin.

3° Si le gabache de Monségur n'est qu'une bouture du gabay, il y a lieu de s'étonner que la divergence gascon/gabache (28 %) soit si inférieure à la divergence primitive gascon/gabay (52 %). C'est que l'îlot de Monségur, de dimensions trop réduites, a été fortement contaminé par le gascon qui l'encercle. La perte d'originalité qui s'en est suivie est maintenant chiffrable : (52 — 28 = 24 %), environ la moitié.

4° Il restera à comparer le gascon avec son frère jumeau, le languedocien (qui ne voisine pas avec notre secteur maritime). On verra alors si l'indice de divergence est assez élevé pour qu'il y ait lieu de dresser une barrière dialectale.

5° Quant à l'indice phonétique gascon/périgourdin (26 %), il semble justifier provisoirement l'érection d'un poteau-frontière.

6° A titre de curiosité, notons que le gascon diffère du français par 61 %, et de l'espagnol par 40 %. Ce qui revient à dire, sinon que le gascon est un dialecte de l'espagnol plutôt que du français (les diplomates de l'avenir pourraient abuser de l'observation !), du moins qu'il est plus près de l'aragonais et même du castillan que de sa langue nationale, le parisien, comme le voulaient d'ailleurs *a priori* les distances respectives. Voilà ce qu'on pouvait faire dire aux chiffres, sans trop les forcer (3).

Généralisons. Il serait souhaitable que l'on dressât trois cartes de France (lexicale, phonétique, morphologique), où, par des procédés similaires, on chiffrerait et représenterait graphiquement les oppositions de tous les points d'enquête pris deux à deux, puisqu'il est démontré que tous les points d'enquête sont hérissés d'oppositions. Ou, plus économiquement, on se limiterait aux couples qui présentent des indices supérieurs à 10 %, par exemple. Ces bourrelets de limites de phénomènes feraient surgir comme des chaînes de montagne, tantôt fermées, tantôt à extrémités libres, qui formeraient peut-être des bassins, à coup sûr des barrières, dans lesquels, ou derrière lesquelles, se localiseraient d'eux-mêmes les dialectes actuels, à moins que ces chaînes ne jalonnent les vestiges de parlars plus anciens. Ce serait la *carte du relief dialectal*, et la meilleure préparation à une carte des dialectes. Les cotes précises et objectives permettraient des classifications plus scientifiques que traditionnelles ou sentimentales.

Th. LALANNE.

(3) Ces statistiques sont incomplètes, étroites de base, encore trop peu nombreuses et affectées d'un double vice de forme grave : j'ai dû opposer parfois *mon* enquête *actuelle* à celle d'*Edmont*, *vieille* de 50 ans : deux raisons pour que monte indûment le chiffre des divergences. Mais je devais présenter mon rapport d'enquête, et je voulais profiter de l'exploration de la frontière nord-gasconne pour essayer, même sommairement et quitte à préciser plus tard, la méthode des indices de divergence. L'exemple n'était pas au point mais la méthode est sur pied, prête à collaborer avec les méthodes traditionnelles. On dira ce qu'elle vaut.